



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira

le mardi 11 avril 2023 à 20 h

en séance ordinaire, à la salle du Conseil de la Mairie

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 07 mars 2023 et désignation d'un secrétaire de séance
2. Décisions prises par M. le Maire par délégation du conseil municipal - Information
3. Affaires financières
 - A/ Approbation du Compte Financier Unique 2022
 - B/ Affectation du résultat d'exploitation 2022
 - C/ Approbation du budget primitif 2023
 - D/ Budget 2023 - M57 - Autorisation de procéder à des mouvements de crédits
 - E/ Subventions aux associations pour 2023
4. Vote des taux de la fiscalité locale pour l'année 2023
5. Affectation du produit de la location de la chasse communale - Paiement des cotisations de la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles
6. Travaux – Projet de remplacement de fenêtres à l'école primaire et mise en place de stores extérieurs
7. Hôtel d'Entreprises – Projet de location du local n° 3
8. Chasse- renouvellement des baux de chasse
 - A/ Commission Communale Consultative de la Chasse
 - B/ Consultation des propriétaires
9. Projet de servitudes radioélectriques contre les obstacles et/ou contre les perturbations électromagnétiques – Centre radioélectrique de l'Aéroport de Strasbourg-Entzheim et centre radioélectrique de Strasbourg-Duttlenheim
10. Urbanisme - Demandes d'autorisation d'urbanisme - Information
11. Questions diverses et communications

Affiché le 04 avril 2023

Le Maire,
Jean-Claude JULLY.

